

TERMS OF



**FINEST ORGANIC HERBS &
MEDICINAL HERBS SUPPLY**

I GÉNÉRAL / CHAMP D'APPLICATION

1.1 Nos ventes sont liées par ces termes qui sont la loi entre les parties. Elles prévalent sur toutes conditions générales ou stipulations particulières de l'acheteur qui n'auraient pas été expressément approuvées par MEDARO SPRL, quel que soit le moment où ce document aurait pu être transmis à MEDARO SPRL.

1.2 Ces conditions remplacent toute disposition antérieure donnée par écrit ou oralement.

1.3 Le fait que vous acceptiez la livraison des marchandises implique l'acceptation des conditions générales de vente suivantes qui sont juridiquement contraignantes.

2 COMMANDES

2.1 Les informations contenues dans les brochures, catalogues et publicités sont données à titre indicatif. MEDARO SPRL se réserve le droit d'apporter des modifications à l'aspect, la forme, la conception et / ou le matériau des produits.

2.2 Les commandes doivent être passées par écrit et doivent être officiellement confirmées par MEDARO SPRL pour être contraignantes. Toute commande verbale sera confirmée par écrit par MEDARO SPRL dont le défaut de contestation après un délai de 7 jours calendaires implique l'exécution du contrat de vente.

2.3 Sauf convention contraire expresse de MEDARO SPRL, la passation de commande implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.

2.3 Les commandes passées par l'acheteur aux représentants ou agents de MEDARO SPRL et l'une quelconque de leurs conditions particulières de vente ne sont valables qu'après acceptation par écrit de MEDARO SPRL.

3 PRIX

3.1 Les prix sont indiqués sans engagement de temps; les ventes sont toujours effectuées au prix en vigueur à la date de la commande.

3.2 Les prix indiqués sur la facture pro forma sont valables un mois à compter de la date d'émission.

3.3 Toutes les modifications fiscales auxquelles sont soumises les factures sont automatiquement répercutées sur les factures concernées.

4 LIVRAISON / EMBALLAGE

4.1 Les dates de livraison et les conditions d'expédition sont données par MEDARO SPRL à titre indicatif et ne peuvent être interprétées comme engageant MEDARO SPRL. Sauf indication contraire expresse de MEDARO SPRL, les délais de livraison seront d'au moins trois semaines. Les retards ne permettent pas à l'acheteur d'annuler la commande ou de refuser les produits.

4.2 Les tolérances et normes de fabrication usuelles mentionnées dans le catalogue s'appliquent aux quantités ou poids livrés qui sont déterminés par les unités de mesure usuelles du pays de fabrication.

4.3 MEDARO SPRL se réserve le droit d'effectuer des livraisons ou des expéditions partielles.

TERMS OF



4.4 Sauf convention contraire expresse entre les parties, les conditions de livraison sont EXW (Incoterms I.C.C.2010). En conséquence, les marchandises sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur et le transfert des risques intervient au moment où les marchandises sont mises à la disposition du premier transporteur pour expédition.

4.5 En cas d'articles endommagés ou manquants, les dispositions applicables en vertu des Règles de La Haye de 1924 ou des Règles de Hambourg de 1978, selon le cas, s'appliquent. Cependant, et nonobstant les dites conventions ci-dessus, en cas de livraison non conforme à la commande (que la non-conformité soit apparente ou non au moment de la livraison), une réclamation écrite doit être adressée à MEDARO SPRL dans les trois jours de livraison. A défaut, la livraison sera réputée acceptée et conforme, sans exception et sans autre recours, action ou réclamation contre MEDARO SPRL.

4.6 Les produits livrés dans un emballage spécial ne peuvent être revendus que dans leur emballage d'origine sans aucune altération, même de l'étiquetage.

4.7 L'adresse de livraison indiquée est obligatoire et ne peut pas être modifiée en cours de route.

5 RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

5.1 Les marchandises sont vendues, sous réserve de propriété. Les produits restent donc la propriété de MEDARO SPRL jusqu'au transfert des risques conformément aux Incoterms choisis.

6 FORCE MAJEURE

6.1 En cas de survenance de cas fortuits ou de force majeure, MEDARO SPRL ne peut être tenue de remplir ses obligations.

6.2 Sont considérés comme des cas de force majeure ou de force majeure, des événements tels que grèves (notamment grève des salariés, mandataires, fournisseurs ou sous-traitants de MEDARO SPRL) incendie, interdiction d'importer ou d'exporter, changement de procédure douanière, changement de normes, refus de délivrance du certificat d'approbation ou d'autorisation de mise sur le marché ainsi que tout autre cas échappant au contrôle direct de MEDARO SPRL.

7 FACTURATION / PAIEMENT

7.1 Les factures sont payables au siège social de MEDARO SPRL ou à tout autre endroit indiqué sur la facture.

7.2 Sauf disposition contraire, le règlement des factures est effectué dans un délai de trente (30) jours francs à compter de leur date d'émission. En cas de paiement par traite bancaire, l'acheteur doit restituer comme acceptés les instruments qui lui sont présentés.

7.3 En cas de paiement dans les dix (10) jours suivant la date d'émission de la facturation, l'acheteur peut bénéficier d'une remise calculée sur le tarif figurant sur ladite facture.

7.4 Le refus d'acceptation d'une traite bancaire ou le défaut de paiement d'une facture à l'échéance autorise MEDARO SPRL à réclamer le paiement immédiat de toute autre dette sans mise en demeure préalable.

TERMS OF



7.5 Les pénalités de retard sont payables le jour suivant la date de paiement indiquée sur la facture ou la date à laquelle la traite bancaire aurait dû être retournée lorsque les sommes dues sont payées après cette date. Le taux d'intérêt de ces pénalités est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne lors de sa dernière opération de refinancement majoré de 10 points de pourcentage, et ce taux ne peut être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal. Les intérêts de retard sont payables sans obligation de rappel.

De plus, dans ce cas, MEDARO SPRL se réserve également le droit de suspendre ou d'annuler les contrats ou commandes en cours si sur une commande précédente, sauf si l'acheteur fournit des garanties satisfaisantes ou un paiement en espèces. Aucun rabais en espèces ou paiement anticipé ne sera accordé.

7.6 Une indemnité forfaitaire de dix (10%) des impayés TTC sera facturée en cas de retard de paiement avec un minimum de cinq cents Euros (500 €) HT par facture sans préjudice de tous frais supplémentaires. Cette pénalité sera due en totalité le premier jour du retard de paiement.

8 GARANTIE / INSPECTION / ACCEPTATION

8.1 Sauf convention contraire, les marchandises livrées et acceptées ne seront pas retournées.

8.2 Les marchandises sont garanties contre tout défaut de matière et de fabrication pendant un an après la livraison.

8.3 L'acheteur reconnaît explicitement qu'il est véritablement qualifié professionnellement pour inspecter les produits achetés à MEDARO SPRL et pour évaluer en tant que professionnel leur adéquation à l'utilisation prévue. L'acheteur déclare disposer des compétences professionnelles requises pour effectuer les contrôles qu'il s'engage à effectuer à chaque livraison. Le fait de ne pas inspecter les marchandises dans les 15 jours complets suivant leur réception exclut toute réclamation au titre de la garantie.

8.4 En cas de refus de la marchandise pour non-conformité, il est expressément convenu que la garantie est limitée au remplacement de la marchandise reconnue défectueuse par les deux parties, sans donner lieu à aucune indemnité ou dommage de quelque nature que ce soit. Dans ce cas, la marchandise sera retournée aux frais de MEDARO SPRL.

8.5 L'acheteur assume l'entière responsabilité de toute perte et dommage aux personnes ou aux biens dus à la manipulation ou à l'utilisation des produits par l'acheteur, ses employés ou agents.

9 PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

9.1 MEDARO SPRL garantit que les produits fabriqués ne violent aucun droit de brevet ou droit de propriété industrielle dans le pays de fabrication. Cette garantie ne couvre pas les infractions résultant de l'association des marchandises MEDARO SPRL avec d'autres marchandises par l'acheteur.

9.2 Les produits MEDARO SPRL sont couverts par divers brevets. L'acheteur qui utilise ces produits dans sa fabrication peut faire référence à la marque du vendeur, mais uniquement dans le respect de la coutume et de la loi en vigueur. Il indiquera clairement l'origine des produits et respectera les droits de propriété intellectuelle du vendeur.

TERMS OF



**FINEST ORGANIC HERBS &
MEDICINAL HERBS SUPPLY**

10 JURIDICTION

10. Tout litige, de quelque nature que ce soit, lié aux commandes ou aux présentes conditions générales de vente, même en cas de litige en garantie ou de pluralité de défendeurs, est expressément convenu d'être soumis au droit français et à la compétence exclusive du siège du Tribunal de Commerce du siège social de MEDARO SPRL.

11 TOLÉRANCE

11.1 Le non-respect par MEDARO SPRL de l'un quelconque de ses droits en vertu du contrat ou de ces conditions générales de vente ne porte en aucune manière atteinte à la validité de ce droit ni n'implique une renonciation de celui-ci par MEDARO SPRL.

12 MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

12.1 MEDARO SPRL modifiera les termes des présentes conditions générales de vente. Toute modification sera effective dès réception par l'acheteur de la nouvelle version de ces conditions générales de vente sans que la signature d'un avenant soit nécessaire.



MEDARO SRL
RUE DU MARAIS, 140
7380 QUIEVRAIN
BELGIUM

WWW.MEDARO.BE
PHONE : +32 65 45 70 11
MAIL: OFFICE@MEDARO.BE
VAT: BE 0649 681 353